

Tulle *mag*



Bonne année
2017!

ACTUALITÉ

Un nouvel élu rejoint le Conseil

DOSSIER

En 2017, je garde ma ville propre !

TRAVAUX

La Maison de santé prend forme

**Bernard Combes
et l'ensemble du Conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs voeux**





Les élus de la Ville et de l'agglomération ont posé la première pierre de la future maison de santé pluridisciplinaire.

L'attractivité pierre par pierre

Après de nombreuses années de baisse continue, la population de notre ville est restée stable depuis deux ans. Il a même été dénombré deux habitants de plus en 2016, selon les dernières statistiques de l'INSEE. On sait que l'inversion des tendances démographiques est très lente, mais cette évolution est très encourageante.

L'objectif de la municipalité est toujours de faire augmenter la population tulliste. Les projets menés à bien ou engagés au cours de l'année écoulée ont été pour la plupart conçus dans ce but, malgré les contraintes qui pèsent sur toutes les collectivités.

Faire en sorte que Tulle demeure attractive et le soit même toujours davantage est un combat quotidien pour les élus et les services de la Mairie. La capacité d'attraction d'un territoire ou d'une ville tient à ses équipements et ses services, mais aussi à ses animations, à son agrément et à sa vitalité commerciale et associative. Et bien sûr à sa fiscalité.

C'est ainsi que la fiscalité communale est restée stable en 2016, comme chaque année depuis 21 ans, et qu'elle ne sera pas non plus augmentée en 2017.

Trois événements

S'agissant des animations, ces derniers mois ont été marqués à Tulle, grâce à des associations soutenues par la Ville, par trois événements qui feront date : le grand succès du retour du comice agricole après 41 ans d'absence, la belle réussite des représentations des pièces de Molière plébiscitées par le public au théâtre des Sept Collines et le concert mémorable du groupe Trust, organisé par l'association 6teamprod à la salle de l'Auzelou, qui a réuni 1300 spectateurs.

C'est bien aussi pour l'attractivité de Tulle qu'a été réaménagée en 2016 l'avenue Ventadour avec la construction d'un belvédère au-dessus de la Corrèze. Dans ce but qu'a été édifié le club-house du stade Alexandre-Cueille, qui répond pleinement aux attentes des associations qui y sont désormais installées et qui l'utilisent. Dans ce but encore qu'a été lancée la construction des pavillons du lotissement des Fages.

La Maison de santé

Dans bien des domaines, de nouveaux projets seront menés à bien ou poursuivis en 2017 afin de maintenir ou renforcer l'attractivité de notre ville. Je n'en donnerai que trois exemples. Une Maison de santé ouvrira ses portes à l'automne prochain dans le quartier du Marquisat. Il aura fallu six ans d'efforts pour que ce beau projet devienne réalité. Cet équipement compensera les départs en retraite de professionnels et enrichira l'offre de soins disponible à Tulle. Parallèlement, en tant que président du Conseil de surveillance de l'établissement, je veillerai à ce que soient préservés dans notre hôpital les activités, la qualité et l'éventail des soins. Un pôle de santé qui a été consolidé en 2016 avec l'implantation d'une IRM fixe et d'un nouveau scanner.

Un pôle universitaire à la Manu

Conçu également pour renforcer l'attractivité de Tulle, le projet de pôle universitaire n'est pas aussi avancé, mais il est désormais sur les rails sous la conduite de l'Agglomération. C'est à la rentrée 2020 que sera ouverte la « Manufacture des savoirs et des compétences » sur le site de l'ex-bâtiment 419 de la Manu.

En face de l'IUT et du Centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI), elle regroupera l'Ecole d'infirmières (IFSI), l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation et sans doute aussi un établissement de formation au numérique. Avant la transformation du bâtiment, un nouveau restaurant pour les étudiants et les entreprises sera construit à côté de l'IUT.

L'ouverture du nouveau BTS d'assistant manager au lycée Edmond-Perrier en septembre dernier s'inscrit également dans ce processus de renforcement du pôle de formation supérieure dans notre ville.

Attractivité encore avec la relance de la dynamique commerciale à Tulle. Une première opération va être réalisée pour redonner de la vitalité à la rue Jean-Jaurès : cette artère va être rénovée, dotée d'un nouveau revêtement, d'aménagements paysagers et rendue piétonne pendant une partie de la journée. Une grande enseigne pourrait en outre s'y implanter afin d'y attirer de nouveaux commerces.

Mais c'est bien à l'échelle de toute la Ville que la municipalité entend agir pour favoriser l'activité commerciale, avec le concours des Bonnets Bleus, la nouvelle association des commerçants. À cet effet, un diagnostic assorti de propositions d'actions sera soumis dans quelques mois à la Mairie.

Très haut débit

L'attractivité, ça se construit pas à pas, tous azimuts, en permanence. Alors je pourrais évoquer aussi l'accélération de l'implantation de la fibre optique à Tulle, grâce à un accord conclu par la Ville avec Orange, afin que toute notre cité soit bientôt desservie par le très haut débit numérique avec près de deux ans d'avance.

Je pourrais mentionner également la poursuite de l'aménagement de la zone Est et la mise en service prochaine du crématorium, le projet d'implantation d'activités nouvelles dans le Centre 19000... L'année 2017 s'annonce déjà bien remplie !

Cette nouvelle année sera marquée en outre par des rendez-vous politiques importants. Il conviendra d'être vigilant face aux risques d'éclatement de notre société. On connaît les valeurs auxquelles je suis attaché ; j'y resterai fidèle.

À chacune et à chacun de vous, je souhaite une heureuse année 2017 !

Bernard COMBES
Maire de Tulle
Conseiller départemental



Les enfants du Centre de Loisirs du Chambon ont participé à un atelier « Dessiner avec la lumière » proposé par l'artiste-peintre Marie-Claire Pinardel. Elle leur a fait découvrir comment exploiter les ombres portées de différents objets et y ajouter des effets de couleurs.



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de l'Auzelou se sont engagés dans un projet ambitieux : imaginer un sentier d'interprétation sur la rive gauche de la Baignade, en lien avec les milieux aquatiques et forestiers du site. C'est dans le cadre de ce projet qu'ils ont planté de jeunes arbres.



Le Centre Culturel et Sportif a soufflé ses 50 bougies ! Pour l'occasion, associations, clubs sportifs, élus et agents s'étaient donné rendez-vous autour d'un gâteau d'anniversaire géant.



Les apprentis de la filière bois du CFA Bâtiment ont mis leur talent au service de l'embellissement de la ville. Sous la houlette de leur professeur Jean-Pierre Lamoure, ils ont élaboré les décors des chalets du Père Noël. Merci à eux !



Le Téléthon a une nouvelle fois mobilisé de nombreux bénévoles. Pour les 30 ans de la manifestation, Tulle faisait partie des 30 villes ambassadrices. Une soixante d'accordéonistes ont bravé le froid pour entonner le générique du Téléthon.



« Sportez-vous bien avec votre diabète », tel était le thème des animations proposées par l'ADIACOR dans le cadre de la Journée mondiale du diabète. De nombreux ateliers sur la diététique, le dépistage ou encore la relaxation ont été proposés à un public venu nombreux.



Le 13 décembre dernier, nos aînés étaient à la fête grâce à l'Instance de Coordination de l'Autonomie qui organisait son traditionnel après-midi récréatif. Animation dansante, goûter et tombola... une occasion de se divertir dans une ambiance conviviale et festive !



A Tulle, les motards aussi ont du cœur ! Pour la 3^e année consécutive, ils ont organisé une grande collecte de jouets au profit des enfants malades du centre hospitalier de Tulle. Le convoi de Pères Noël en moto s'est ensuite dirigé vers l'hôpital pour remettre les cadeaux aux enfants qui n'en croyaient pas leurs yeux !



De nombreux jeunes entre 13 et 17 ans ont choisi de passer des vacances sportives ! Durant 3 jours, ils ont participé au tournoi de foot de Noël organisé par le service des sports de la Ville.



La Foire de Noël s'est installée sur les places Berteaud et Gambetta pour nous divertir jusqu'à l'arrivée du Père Noël. Manèges, chenille, surf... à n'en pas douter, les forains ont fait monter la température des journées hivernales !



Ce n'était pas des rennes mais bien des chevaux qui ont emmené en balade tous ceux qui souhaitent faire un tour de ville paisiblement installés dans une des 3 calèches de Noël.



Grande nouveauté cette année, une application mobile a emmené petits et grands à la chasse aux lutins de Noël à travers le centre historique. Une manière ludique de découvrir sa ville avec, à la clé, un cadeau offert au village du Père Noël !

Stéphane Berthomier rejoint le conseil municipal



Stéphane Berthomier vient de faire son entrée au sein du conseil municipal. Il remplace Samuel Desaguiller, qui a été contraint de quitter son mandat pour des raisons professionnelles. Rencontre avec votre nouvel élu

Pouvez-vous vous présenter aux Tullistes ?

« J'ai 43 ans, je suis marié, père de deux enfants et je travaille en tant que mécanicien à la gendarmerie de Tulle. J'ai toujours vécu dans cette ville, avec l'idée de pouvoir un jour m'y investir. Cette envie me vient certainement de ma famille dont de nombreux membres sont ou ont été élus dans d'autres communes. Aujourd'hui, je concrétise ce projet et j'en suis très fier ».

Être élu à Tulle, qu'est-ce que ça représente pour vous ?

« C'est important de pouvoir donner de son temps et de son énergie pour une ville que l'on aime. Je souhaite avant tout faciliter la vie de ses habitants et de ses commerçants, contribuer à rendre cette ville accueillante et dynamique. J'ai toujours aimé le contact avec les gens, et je suis ravi d'avoir la possibilité de les aider avec les moyens qui sont les miens ».

Dans quel état d'esprit comptez-vous mener vos missions ?

« Je serai chargé du commerce et je siégerai également au Centre Communal d'Action Sociale, deux secteurs bien distincts mais qui ont en commun le besoin d'écoute et

d'échange. Dans cette ville, certaines personnes ont des difficultés sociales. En tant qu'élu, il est de notre devoir les écouter pour savoir comment les aider au mieux puis tenter de résoudre leurs problèmes. C'est d'ailleurs de cette manière que je vais fonctionner. Je vais d'abord m'attacher à bien connaître les missions qui m'incombent, analyser les besoins avant de me lancer dans des actions concrètes. Prendre le temps de rencontrer les Tullistes et bien écouter en quoi nous pouvons leur être utiles, je pense que le travail doit commencer par là ! Rien ne remplace la réalité du terrain et les échanges avec les habitants qui sont les experts de leur quotidien.

Concernant le commerce, une nouvelle dynamique a été impulsée, il faut poursuivre cet élan et je souhaite apporter ma pierre à l'édifice tout en restant fidèle à ce qui a été engagé jusqu'à maintenant, notamment par Fabrice Marthon, adjoint au maire en charge de ces questions. Je tiens d'ailleurs à saluer Samuel Desaguiller et l'action qui a été la sienne depuis le début du mandat. Je ferai de mon mieux pour lui succéder dans les meilleures conditions, tout en restant fidèle à mes valeurs. Je consacrerai toute mon énergie à ce mandat, j'aime les challenges et je ferai tout mon possible pour relever celui-ci ! ».

Nouveaux conseillers communautaires

Depuis le 1^{er} janvier, Tulle agglomération compte 8 nouvelles communes. Cet élargissement du périmètre communautaire modifie la répartition des sièges de conseillers entre les différentes collectivités.

Tulle n'échappe pas à la règle et le conseil municipal a dû désigner 5 représentants supplémentaires puisqu'elle dispose désormais de 21 sièges (contre 16 jusqu'à présent). Fabrice Marthon, Sylvie Christophe, Aysé Tari, Stéphane Berthomier et Thomas Madelmont rejoignent donc le conseil de Tulle agglomération et feront partie des 73 conseillers représentant les 45 communes de l'agglomération.

HOMMAGES

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Claude Rossignol survenu le 24 novembre dernier.

Joueur de rugby emblématique des années 70 et 80, Jean-Claude Rossignol a marqué de son empreinte le Sporting Club Tulliste en portant le bleu et blanc durant 6 saisons. Ses performances et ses qualités rugbystiques lui ont même permis d'être sélectionné en équipe de France. Nous gardons tous le souvenir d'un grand monsieur du rugby, connu pour sa gentillesse et son sens de l'humour.

Avec cette disparition, le monde du rugby tulliste et corrézien est en deuil. Le conseil municipal s'associe à cette peine et présente ses plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Le 3 décembre dernier, François Pommier nous a quittés. Avec cette disparition, le club de basket, l'USTC a perdu un dirigeant emblématique. Chacun d'entre nous se souvient d'un homme passionné, généreux et profondément humain. François Pommier faisait partie des personnalités importantes du paysage tulliste ; il manquera indéniablement à la vie associative et sportive de notre ville.

Les élus tullistes saluent la mémoire d'un homme engagé qui n'a jamais cessé de veiller sur ses joueurs et présentent leurs condoléances à sa famille ainsi qu'à l'ensemble de l'USTC.

Nous avons tous été endeuillés par le décès brutal de Kévin Pereire le 4 décembre dernier. Attaché à sa ville d'origine, ce jeune homme de 28 ans avait fait le choix courageux de l'entreprenariat en créant son propre commerce dans le quartier de la gare. Sa détermination avait payé puisque sa pizzeria a rapidement fidélisé une large clientèle.

Nous garderons tous l'image d'un gamin du coin, souriant et dynamique. Sa disparition laisse un vide immense dans le cœur des Tullistes.

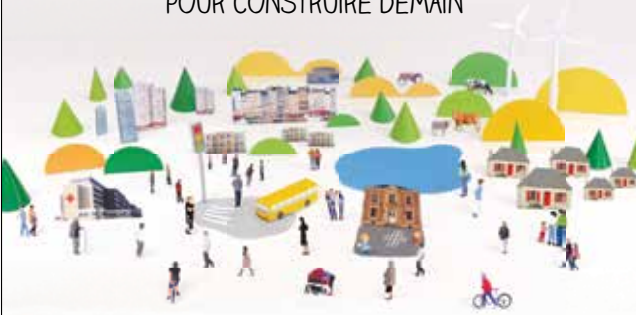
L'ensemble du conseil municipal présente à sa famille et à ses amis ses plus sincères condoléances.



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



Insee & votre commune

Recensement de la population 2017

Cette année encore, les agents recenseurs vont silloner la ville afin de procéder à la nouvelle campagne de recensement. **Du 19 janvier au 25 février 2017**, Thierry Cauty, Véronique Durand, Chloé Fridman, Chistelle Pisset et Elsa Chambaudie (suppléante) vont se présenter, munis d'une carte officielle, dans les foyers sélectionnés par tirage au sort afin de remplir un formulaire de renseignements. Cette démarche a pour but d'affiner les données qui déterminent la participation de l'Etat au budget de la commune : plus elle est peuplée, plus la participation est importante. Au niveau local, le nombre d'habitants détermine entre autres le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, le développement des moyens de transport...

A SAVOIR

Depuis 2015, il est possible de se faire recenser par internet (www.le-recensement-et-moi.fr). Pour cela il vous suffit d'utiliser le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la notice d'informations que l'agent vous a remise lors de son passage (recensement par internet en 2015 à Tulle : 8,7 % et en 2016 : 29,6%).



Soldes d'hiver : top départ !

Temps fort du début d'année, les soldes d'hiver sont attendus de pied ferme !

Cette période de bonnes affaires dure 6 semaines.

Rendez-vous du **mercredi 11 janvier au mardi 14 février**.

Les commerces qui le souhaitent pourront ouvrir leurs portes **dimanche 15 janvier**.

Bon shopping à Tulle !

Elections 2017 : le calendrier

2017 sera une année riche en élections puisque nous devons élire le Président de la République et les députés.

Tulle mag vous rappelle les dates à retenir pour faire entendre votre voix.

Election présidentielle

L'élection du Président de la République se déroulera en deux tours de scrutin :

Premier tour : dimanche 23 avril 2017,

Second tour : dimanche 7 mai 2017.

Le Président de la République est élu pour 5 ans.

Elections législatives

Il s'agit ici d'élire les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale.

Premier tour : dimanche 11 juin 2017,

Second tour : dimanche 18 juin 2017.

Les députés sont également élus pour 5 ans.

A SAVOIR

Depuis le 18 mai 2015, les titulaires de la carte européenne de stationnement destinée aux personnes handicapées peuvent se garer sur toutes les places gratuitement. Cette décision permet aux personnes à mobilité réduite de stationner sans payer et sans limitation de durée sur l'ensemble des places ouvertes au public (et plus uniquement sur les places matérialisées). Attention, pour bénéficier de cette gratuité, la carte de stationnement doit obligatoirement être apposée de manière visible derrière le pare-brise.

Maison de santé pluridisciplinaire

C'est parti pour 10 mois de **travaux** !



Le 29 novembre dernier, la première pierre de la future maison de santé pluridisciplinaire a été posée au Marquisat, sur l'ancien site de l'ESPE (ex-IUFM). Ce début de chantier sonne comme un aboutissement : celui d'un projet qui a débuté il y a maintenant 6 ans.

Proposer une offre de soins suffisante sur le territoire et répondre aux attentes des praticiens qui ne souhaitent plus exercer de manière isolée : la maison de santé pluridisciplinaire devra donner envie aux jeunes praticiens de s'installer à Tulle et permettra une prise en charge globale du patient.

Cet équipement financé par Tulle agglomération a été porté par des professionnels de santé qui se sont réunis au sein de l'association Tulle Santé. Quatre médecins généralistes, trois infirmiers, trois kinésithérapeutes, une diététicienne naturopathe, un thérapeute familial, un psychologue et un orthophoniste investiront les lieux en septembre prochain. Cette équipe de médecins a élaboré un projet de santé local qui repose sur la périnatalité et la gériatrie. Elle assurera une prise en charge coordonnée de

la grossesse et de la naissance avec des actions concrètes comme la création d'un accueil dédié pour les parents en situation de souffrance et l'instauration d'un groupe de parole. Concernant la gériatrie, il s'agira de développer l'évaluation clinique et le suivi de prise en charge au domicile des personnes âgées : « nous souhaitons leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile, notamment en diminuant le temps des hospitalisations » a expliqué le Docteur Joëlle Chazelas, présidente de Tulle Santé. « Parmi les quatre généralistes qui s'y installeront, deux sont de nouveaux médecins » a-t-elle souligné.

D'une superficie de 740m², la maison de santé abritera 10 cabinets individuels et 3 autres polyvalents, tous raccordés à la fibre optique. Afin d'y accéder facilement, un parking de 42 places sera créé ; elle sera également desservie par une navette du TUT.

Le coût du projet a été évalué à 1,714 millions d'euros HT. Il est subventionné par le Conseil départemental (25 000 euros), le Conseil régional Nouvelle Aquitaine (56 720 euros), l'Etat par le biais du Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire (184 680 euros) et l'Europe, au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (453 600 euros).

Lotissement des Fages

Devenez **propriétaire** à Tulle

Acheter un terrain ou une maison est bien souvent le projet de toute une vie. La société Polygone et la Ville de Tulle ont souhaité donner un gros coup de pouce à tous ceux qui souhaitent s'installer durablement à Tulle en proposant des pavillons de qualité avec une vue imprenable sur la ville.

Afin de faciliter l'accès à la propriété, notamment pour les primo-accédants, la société Polygone a choisi d'innover en proposant l'achat du terrain après celui de la maison, ce qui permet de diminuer les mensualités de remboursement. Les acquéreurs bénéficieront de nombreux autres avantages comme la TVA réduite à 5.5% et l'exonération de taxe foncière durant 15 ans !

16 pavillons « clé en main » sont en vente : 10 sont en T4 et 6 peuvent évoluer en T5. Ils comprennent tous une terrasse, un cellier, un garage fermé et une place de parking, le tout sur un terrain clôturé et arboré. Les maisons respectent la norme RT2012 et bénéficient de prestations de qualité : conception bioclimatique, chauffage au gaz de ville avec chaudière à condensation, production d'eau chaude par capteurs solaires... La consommation d'électricité est estimée à 50 kWh contre une moyenne de 200 kWh constatée sur l'ensemble du parc privé.

Les prix de vente démarrent à 159 000 euros (terrain compris) pour les pavillons de 85m² et 179 000 euros pour ceux de 93m². La livraison des maisons est prévue pour août 2017 mais elles sont d'ores et déjà en vente. Une d'entre elles a déjà trouvé son propriétaire.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Norbert Bonnafous au 05.55.86.25.69



Les petits nouveaux

Institut Cléo

Laissez-vous chouchouter

Musique douce, senteurs apaisantes et produits de qualité : il suffit de passer la porte de l'Institut Cléo pour se sentir transporté dans un monde de détente et de cocooning.

Faire du bien aux gens, Sandrine Delbos en a fait sa vocation. Titulaire d'un CAP esthétique, elle travaillait dans l'institut depuis plus de 16 ans lorsque la propriétaire a pris sa retraite. « Reprendre l'affaire a été une évidence ! ». Un mois de travaux a été nécessaire pour concevoir un lieu qui lui ressemble : « au-delà de la reprise de la déco, j'ai créé une cabine de soins en rez-de-chaussée afin de proposer un espace accessible à tous. Toutes les cabines de l'étage ont également été refaites ».

Du côté des nouveautés, Sandrine vous propose des rituels de soins à la japonaise pour lesquels elle a été formée à Paris. « Je mise beaucoup sur la partie institut, nos mains sont notre force, ça ne s'achète pas sur internet ! ». *Escale polynésienne*, *Voyage sur la route d'Udaipur* : les modelages, rituels et soins vous invitent tous au voyage. « On vit tous à 100 à l'heure, c'est rare de lâcher prise ! Ici, on prend un moment pour soi ». Des nouveautés du côté de la boutique également puisque Sandrine propose des marques soigneusement sélectionnées (Shiseido, Sothys, Sultane de Saba, Serge Lutens...). Elle a notamment remplacé les flacons des grandes marques par ceux de créateurs français. « Les modes de consommation changent, les gens n'ont plus forcément envie de porter le même parfum que tout le monde et préfèrent une fragrance plus personnalisée ». Pour une détente totale, elle propose également des parfums d'intérieur.



Institut Cléo, 79 avenue Victor-Hugo 19000 Tulle, 05 55 20 06 97. Ouvert du mardi ou vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h à 12h puis de 14h à 19h.

A NOTER

Jamais à court d'idées, Sandrine a relancé l'association de commerçants de l'avenue Victor-Hugo *Les Bonnets Bleus*. « L'aventure a débuté cet été avec la braderie. Ça nous a fait plaisir de voir l'avenue animée et nous avons souhaité continuer l'aventure. Il est important que les commerçants s'entendent et dynamisent leurs quartiers, pour ramener les gens en centre-ville. » L'association qui compte 96 adhérents proposera bientôt de nouvelles animations, notamment pour le carnaval ou à Pâques.

Le Nocturne

La boîte qui va enflammer les nuits tullistes !



Fini le Rétro, bienvenue le Nocturne ! Les habitués des dance-floors peuvent à nouveau sortir à Tulle jusqu'au bout de la nuit.

Jacques Muller est le nouveau propriétaire des lieux. D'origine bruxelloise, il est passionné par la musique et le monde de la nuit depuis toujours : « j'ai exercé dans différentes boîtes, d'abord en tant que portier puis rapidement comme Dj'. Lorsque l'opportunité de gérer mon propre établissement s'est présentée, je n'ai pas hésité ! Il est important que des boîtes de nuit existent dans les petites villes, cela participe au dynamisme et évite aux jeunes de faire de la route pour trouver un lieu de fête ».

Après plusieurs semaines de travaux pour la mise aux normes, notamment pour la sécurité et l'accessibilité, le Nocturne a ouvert ses portes au public : « je propose une musique très variée et des soirées à thème afin d'attirer un public plus large. Des « guest » seront régulièrement invités à mixer

(Miss Gul, GetDown pour les initiés). J'ai également revu la carte des boissons avec des produits de qualité, des cocktails avec ou sans alcool et une offre beaucoup plus large ». Accompagné par une équipe de 8 personnes (serveurs, agents d'accueil et de sécurité), Jacques vous accueille les vendredis (gratuit toute la nuit) et samedis (10 euros avec une consommation, gratuit avant 1h du matin) et certains jeudis à l'occasion de soirées étudiantes : « je suis très content de ces premières semaines d'exploitation. Les samedis soirs sont généralement bondés même si les soirées du vendredi sont, pour l'instant, un peu plus calmes en termes de fréquentation. »

Envie de vous déhancher sur la piste de danse ? Le Nocturne n'attend plus que vous !

Rue du Dr Ramon, espace commercial de Cueille 19000 Tulle – www.facebook.com/lenocturne19 - 06 82 39 36 33.

Ouvert tous les vendredis et samedis et les veilles de fêtes de minuit à 6h du matin. Possibilité d'organiser des soirées privées sur demande.

Belles victoires pour le canoë kayak de sport adapté



sement de soi, c'est pour cette raison que nous l'avons inscrite cette année encore ». Cette belle victoire vient surtout récompenser le travail d'une année. En effet, chaque semaine, les jeunes de l'IME (12 à 16 ans) participent à un atelier canoë kayak à Uzerche : « avec cet atelier, les jeunes ont une activité physique régulière, ils apprennent à avoir confiance en eux puis, comme tous les autres adolescents, ils participent à des compétitions pour récompenser leurs efforts », souligne l'éducatrice très fière de son équipe.

Ce mois-ci Tulle mag tire son chapeau à Elise De Sousa, une jeune Tulliste de 14 ans qui a été largement récompensée lors de sa participation en septembre dernier au Championnat de France de canoë kayak de sport adapté (à Périgueux) : médaille d'or et deux médailles de bronze. Une belle réussite pour la jeune sportive (pratique du canoë depuis 5 ans) et pour ses camarades de l'Institut Médico-Educatif de Puymaret (Malemort) qui se sont eux aussi distingués lors de la compétition.

« Elise a déjà obtenu des médailles lors de sa participation à ce championnat mais c'est la première fois qu'elle a eu autant d'adversaires (une dizaine de participantes en catégorie Espoir), explique Chloé Hoffman, éducatrice spécialisée. Elle a remporté la médaille d'or en slalom (en canoë Taiki) et deux médailles de bronze sur une course de 200m et de 500m (en canoë K-Mer). Malgré son handicap, Elise a très bien assimilé la notion de compétition et de dépassement de soi, c'est pour cette raison que nous l'avons inscrite cette année encore ».

Tulle-Brive Nature : 7ème !

La 7^e édition de la Tulle-Brive Nature aura lieu **dimanche 9 avril** prochain dans le sens Tulle-Brive.

Depuis sa création en 2011, la petite course, co-organisée par les deux villes, est devenue grande et a battu son record de fréquentation en 2015 avec 4 215 participants.

Vous retrouverez cette année encore vos disciplines favorites : rando cyclo (75 ou 40 kilomètres), rando VTT (70 ou 35 kilomètres), marche nordique chronométrée (12 kilomètres) et randonnée pédestre (11, 23 ou 30 kilomètres).

Du côté du trail, quatre parcours sont proposés : 44 kilomètres (épreuve du Trail Tour National), 25 ou 12 kilomètres et l'épreuve « 100% féminine » de 8 kilomètres.

La Tulle-Brive Nature, c'est également de nombreux services proposés gratuitement aux participants : navettes, points de ravitaillement le long des parcours, assistance technique sur les parcours VTT et cyclo, douches et aires de lavage VTT à l'arrivée.

Les villes de départ et d'arrivée ainsi que les villages traversés par la course seront tous animés pour que les sportifs et supporters passent une agréable journée !

Inscriptions, détails des parcours, infos pratiques, transports, restauration : www.latullebrivenature.fr

Ordinateurs en accès libre à l'accueil de la mairie de Tulle ou au Centre Culturel et Sportif.

TULLE > BRIVE NATURE

dans le sens
TULLE > BRIVE

**DIMANCHE
09
AVRIL
2017** 7^{ème} ÉDITION

SUIVEZ-NOUS sur Facebook et Twitter

Parcours détaillés et INSCRIPTIONS sur le site :

www.latullebrivenature.fr

CYCLO	RANDO	MARCHE	TRAIL	VTT
40 km (départ de ESTIVAUX)	11 km (départ de VEMARSAL)	12 km (départ de DAMPIERRE) Marche Sportive Chronométrée	8 km (départ de DAMPIERRE) épreuve 100% féminine	33 km (départ de ESTIVAUX)
75 km (départ de TULLE)	23 km (départ de ALBAIGNE)	25 km (départ de CORNÉ)	12 km (départ de DAMPIERRE)	70 km (départ de TULLE)
	30 km (départ de COBROUX)	44 km (départ de TULLE) Trail Tour National		

En 2017, je garde ma ville propre !



La propreté est l'une des premières préoccupations des habitants pour juger de leur qualité de vie en ville. Lorsque l'on se penche sur la question, on se rend vite compte que ça ne tient pas à grand-chose : une dose de civisme, un chouilla de bonne volonté et un zeste de bon sens.

La propreté est l'affaire de tous, alors, ensemble, balayons nos mauvaises habitudes. En ce début d'année, souvent propice aux bonnes résolutions, Tulle mag nous lance un défi : en 2017, c'est décidé, on garde notre ville propre ! Pour nous aider à y parvenir sans trop d'efforts, ce nouveau numéro propose des solutions simples et qui, bien souvent, ne coûtent rien.

Une poubelle éclatée par ci, un matelas abandonné par là et une crotte de chien pour parfaire le décor : notre ville subit régulièrement des incivilités qui la gâchent et agacent bon nombre d'entre nous. Ces petits actes pourraient sembler anodins, ils font pourtant dangereusement grimper la note et, surtout, entachent l'image de notre ville. A l'aube de cette nouvelle année, Tulle mag vous propose de prendre tous ensemble 5 bonnes résolutions qui nous aideront à garder notre belle ville propre.

BONNE RÉOLUTION N°1

Je ne dépose plus mes encombrants n'importe où.

Voici un véritable fléau ! Des encombrants déposés n'importe où, bien souvent nuitamment. Alors non ! Nos rues ne sont pas des déchetteries à ciel ouvert et les agents de la Ville ou de l'agglo ne sont pas censés ramasser ce qui est jeté n'importe où.

Jusqu'à présent, ils s'empressaient de tout débarrasser pour ne pas nuire à l'image de Tulle : erreur ! Plus ils ramassent, plus les dépôts sauvages augmentent.

En 2016, l'enlèvement de ces encombrants a coûté 32 500 euros et nécessité l'intervention de deux agents deux jours par semaine, qui, pendant qu'ils sont occupés à gérer les incivilités, ne remplissent pas leurs missions d'embellissement de la ville. Double peine donc pour les Tullistes qui pâtissent des agissements d'une poignée d'entre nous.

La solution à ce problème est toute trouvée : Tulle agglomération met à votre disposition 5 déchetteries pour déposer les encombrants et les déchets verts gratuitement.

Vous ne pouvez pas vous rendre dans une déchetterie ? Pas de panique, la Ville de Tulle vous propose un service payant de collecte des encombrants et des végétaux à domicile. Pour en bénéficier, il suffit de contacter le Centre Technique Municipal qui fixera un rendez-vous dans un délai raisonnable. Les végétaux récupérés serviront pour du compost et les encombrants seront déposés en déchetterie.

A NOTER

Le dépôt en déchetterie est gratuit pour les particuliers alors qu'un dépôt sauvage est passible d'une amende de 1 500 euros !



5 DÉCHETTERIES GRATUITES POUR LES PARTICULIERS



- A Tulle (Mulatet) : ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- A Naves (La Coutausse) : ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le mardi.

- A Ladignac-sur-Rondelles (route d'Argentat) : ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- A Corrèze (Le Roc Blanc) : ouverte le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- A Chamboulive (Le Moulin écrasé) : ouverte le lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h et le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

- A Saint-Mexant (Les Bois Noirs) : plateforme de compostage (pour les déchets verts uniquement) : ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (uniquement du 1^{er} avril au 31 octobre).

Un service de Tulle agglomération.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Informations et demande de rendez-vous au Centre Technique Municipal, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h) au 05.55.21.73.70.

Tarifs (pas de limite de poids) :

1 article : 16,24 euros

2 articles : 21,65 euros

3 articles : 27,06 euros

Végétaux (pas de tronc, ni d'herbe) :

1 m³ : 35,72 euros

2 m³ : 71,44 euros

3 m³ (maximum) : 107,16 euros

Ils travaillent pour nous !

Le service propreté urbaine, ce sont 20 agents en action dans les rues de Tulle. Chaque jour, cette armée « d'hommes en jaune » entretient les 100 kilomètres de chaussée auxquels s'ajoutent les trottoirs, talus, terrains municipaux. Ils entretiennent les voies, nettoient les parcs, espaces publics, parkings, cimetières, changent les sacs des poubelles réparties en ville, réapprovisionnent les crottinettes, ramassent des kilos de mégots jetés par terre. Après chaque marché, dès que les derniers étals ont été rangés, ils interviennent immédiatement pour nettoyer et ranger.

Un défi au quotidien pour ces hommes qui ont à cœur d'apporter un maximum de confort aux Tullistes et de faire en sorte de garder notre ville belle et propre.



10 nouveaux points d'apport volontaire

Afin de vous faciliter le tri des déchets, Tulle agglo vient d'installer 10 nouveaux points d'apport volontaires (PAV) à Tulle. Chaque PAV est composé de 3 colonnes de tri pour le verre, les emballages légers et le papier. Avec ces installations, Tulle agglo souhaite faciliter votre quotidien en vous proposant des lieux de collecte à proximité de votre domicile mais pas seulement. L'objectif à l'horizon 2018 est de collecter 2 200 tonnes d'emballages ménagers, soit une progression de 50% par rapport à 2016 (l'année dernière, chaque habitant de Tulle agglo a trié environ 46kg d'emballages ménagers, une performance en hausse de 30% par rapport à 2014).

D'ici la fin du 1^{er} semestre, de nouveaux PAV seront installés sur le quai Baluze. Afin qu'ils s'intègrent parfaitement dans le paysage urbain, ils seront enterrés.

Un service de Tulle agglo.



VOS 10 NOUVEAUX PAV

Bourbacoup
Rue Gaston Ramon
Avenue Guynemer
La Garenne du Chat
Bd Maillard
Maure
Parking de la médiathèque
Mulatet RD1089
Parking Souletie
Rue Anne Vialle

BONNE RÉOLUTION N°2

Je ne jette plus mon mégot n'importe où.

Les cigarettes sont nocives pour la santé. Mais saviez-vous qu'elles le sont aussi pour la planète ? Chaque année, 72 milliards de mégots sont disséminés dans la nature. Or ce sont des déchets non biodégradables qui polluent les villes, la flore et la faune, en particulier le milieu marin. En moyenne, il faut 12 ans pour qu'ils se dégradent complètement. Une vraie plaie pour l'environnement et le budget municipal.

La solution : le cendrier de poche ! Un accessoire à emporter partout avec vous pour éviter de jeter votre mégot par terre en attendant de croiser une poubelle.

A NOTER

En jetant votre mégot sur la voie publique, vous risquez une contravention de 35 euros... ça fait cher la cigarette non ?



BONNE RÉOLUTION N°3

Je couche mes talents artistiques sur une toile plutôt que sur les murs.

A Tulle, toutes les formes d'expression culturelles sont soutenues et valorisées. Cependant, tagger les bâtiments ou le mobilier urbain ne fait pas partie de la politique culturelle. Aussi, il est formellement interdit de tagger les murs des façades privées ou publiques.



En 2016, les équipes des services techniques ont consacré 315 heures à ces missions qui nécessitent l'utilisation d'un nettoyeur haute pression et de solvants spécifiques, quand l'enlèvement est possible. Il arrive en effet que les produits utilisés soient indélébiles. Dans ce cas, les agents doivent les recouvrir avec de la peinture. En 2016, ces interventions ont coûté 4 800 euros.

La solution : avec près de 50 associations culturelles et une dizaine de lieux d'exposition à Tulle, il est certain que les artistes en devenir trouveront un espace pour s'exprimer en toute légalité.

Le bon geste, c'est la poubelle !

Tous vos déchets doivent y être jetés pour faciliter le travail des agents. Ces bons gestes participent à améliorer votre cadre de vie. La propreté, c'est l'affaire de tous !

LES MÉGOTS

Pensez à éteindre vos mégots de cigarettes et à les jeter dans les poubelles de ville.

LES CHEWING-GUM

Afin d'éviter d'avoir des chewing-gums collés sous les chaussures, ayez le réflexe de les jeter dans les poubelles.

LES PAPIERS : EMBALLAGES GRAS ET ALIMENTAIRES

Un papier met plusieurs années à se dégrader selon sa composition. Le bon geste, c'est la poubelle.

A MÉDITER...

La durée de vie de mes déchets dans la nature :

Papier journal : 1 an
Chewing gum : 5 ans
Papier de bonbon : 5 ans
Mégot de cigarette : 12 ans
Cannette : 100 ans
Pile au mercure : 200 ans
Sac plastique : 450 ans

BONNE RÉOLUTION N°4*Je ne détériore plus le mobilier urbain.*

Le manque de civisme est parfois étonnant. Le mobilier urbain est régulièrement détérioré ou dérobé, comme les panneaux de signalisation ou les extincteurs. Plus surprenant encore, les plantes et fleurs qui garnissent les jardinières ou les massifs disparaissent régulièrement, déterrées par des personnes qui, sans doute, n'ont pas le temps de se rendre dans une jardinerie.

Chaque année, le Service du Domaine Public consacre 2 000 euros au remplacement des panneaux de signalisation. En 2016, les équipes des services techniques ont, quant à elles, dû remplacer des panneaux directionnels, un abribus, une porte fracturée, une clôture arrachée, des luminaires d'éclairage public pour un montant de 8 540 euros (hors temps de travail des agents).

A cela s'ajoute le remplacement des fleurs, extincteurs, tables et bien d'autres encore qui disparaissent de temps à autre.



Photo B. Koscielny

BONNE RÉOLUTION N°5*Je ramasse les crottes de mon chien adoré.*

Cela nous est tous arrivé au moins une fois : marcher dans une crotte de chien. Alors même si nous savons que, du pied gauche, ça peut nous porter chance, ça n'en demeure pas moins très agaçant, vous ne trouvez pas ?

Pour que votre animal soit apprécié de tous, pensez à ramasser ses déjections et à les jeter, bien emballées, dans une poubelle. Pour vous y aider, vous pouvez emporter avec vous de quoi ramasser (des mouchoirs et un sac en papier feront l'affaire) ou vous servir des sacs proposés gratuitement dans les « crottinettes ».

A NOTER

L'utilisation des « crottinettes » est gratuite ; laisser les déjections de son animal de compagnie sur la chaussée est passible d'une amende de 68 euros.

13 DISTRIBUTEURS EN LIBRE-SERVICE

Square de Souillac, rue Docteur Valette
Avenue Winston-Churchill au N°1
Avenue Victor-Hugo au N° 74
Place Brigouleix
Rue Jean-Jaurès, square Bury
Rue Anne Vialle
Square Lousada, rue Fontaine St Martin

Place d'Alverge
Quai Baluze, La Promenade
Barrussie (terrains de pétanque)
Clos Charles Ceyrac (av. de Bournazel)
Place Maschat, rue Delmas
Rue des Portes Chanac

La fin des sacs plastiques

À Tulle, comme partout en France, les sacs plastiques sont désormais interdits et pas simplement à la caisse des grandes surfaces (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2016) ; que cela soit en supermarché, chez votre commerçant ou sur les marchés, finis les sacs en plastique à usage unique, ces derniers sont remplacés par des sacs en papier ou en plastique biosourcé (à partir de matière végétale).

Pour effectuer votre marché en toute tranquillité ou pour vos achats du quotidien, la municipalité a choisi de réaliser des sacs-cabas réutilisables qui seront distribués gratuitement durant les marchés de janvier et de février sur les stands des élus (1^{er} samedi du mois). Un rendez-vous à ne pas manquer !

Parking Péri : le grand nettoyage

Pour le confort de tous ses utilisateurs, le parking couvert situé sur le quai Gabriel Péri sera entièrement nettoyé **du 23 au 27 janvier**. Lavage des murs, reprise des lampes, vérification des serrures, portes et plomberies : 6 agents municipaux seront mobilisés durant 5 jours pour lui refaire une beauté.

Attention : durant cette période, le parking devra être libéré de tout véhicule. Il ne sera donc pas accessible et les véhicules dits « ventouses » seront conduits vers la fourrière.



Panier paysan de Tulle : découvrez la vente directe



Légumes de saison, miel, poisson, viande et fromage de chèvre... et non, vous n'êtes pas dans les rayons d'une grande surface, mais bien au panier paysan. Depuis maintenant plus de dix ans, cette association de producteurs assure une distribution directe de produits agricoles aux Tullistes : « nous sommes une dizaine à venir chaque semaine vendre notre production en fonction des commandes, de la saison et de nos capacités, explique Claire Shouler, maraîchère à Tudeils. Ce sont avant tout des producteurs locaux (de la haute à la basse Corrèze) avec de petites exploitations qui y participent. Pour ma part, lorsque je me suis installée avec mon mari, le panier paysan m'a permis d'avoir une source de revenus fixes, de me garantir une certaine stabilité et c'est très important lorsqu'on débute une production ».

Une alternative (ou un complément) aux marchés traditionnels qui permet aux consommateurs de rencontrer et surtout d'échanger avec l'agriculteur, un véritable plus dans le contexte actuel. Le principe est très simple, il suffit de se rendre le jeudi soir à l'ancienne

école Turgot pour voir ce que proposent les producteurs (produits, prix...) et de passer commande pour la semaine suivante. « Les gens peuvent venir une à deux fois pour tester la formule, si cela leur convient, ils adhèrent à l'association (10 euros/an) et traitent ensuite directement avec chaque producteur. D'une semaine à l'autre, nous savons le nombre de personnes que nous devons servir, cela nous permet de prévoir la bonne quantité, précise la maraîchère. Pour ma part, je prépare quelques produits mais ensuite je laisse les légumes en libre-service afin que chaque client prenne ce qui lui convient ». Découvrir un nouveau fromage, apprendre à cuisiner des légumes, échanger sur les méthodes de production... pas de doute, tous les ingrédients d'un panier réussi sont réunis !

Panier paysan Tulle : tous les jeudis de 18h30 à 19h30 école Turgot bâtiment association (salle de réunion, rez de cour) ; plus d'infos auprès de Claire Shouler au 06.73.53.55.49.

A bicyclette

Ils en connaissent un rayon

Reprise en 2015 par Laurent Hollécou, l'association A Bicyclette propose de nombreux services et entend bien promouvoir l'utilisation du vélo à Tulle.

Tous les premiers mercredis du mois, Laurent Hollécou installe son atelier éphémère sous la halle du marché de la gare. Accompagné de Florian Rocher, bénévole au sein de l'association, il répare, conseille et échange avec tous ceux qui souhaitent en savoir plus ou apprendre à entretenir leur cycle. « De plus en plus de personnes se remettent au vélo car il répond à de nombreuses problématiques concernant la santé, le climat, les nuisances sonores, le manque d'espace pour se garer ou le prix de l'essence. Nous proposons un stand de sensibilisation mais surtout, nous expliquons aux gens comment réparer leur bicyclette eux-mêmes. C'est très utile car il arrive bien souvent que des gens cessent de rouler suite à une crevaison qu'ils n'ont pas su réparer » explique le président de l'association. « Lorsque les gens nous amènent leur vélo, nous en profitons pour faire un contrôle technique, pour régler la selle à la taille de son utilisateur mais aussi pour dispenser des conseils pour rouler en toute sécurité » précise-t-il.



Avec 15 adhérents et autant de sympathisants, l'association a des idées pleines ses poches, comme la création de consignes à vélos ou encore un service pour tester les cycles avant de les acheter. Vous pouvez même leur faire don de votre vieux vélo qu'ils se chargeront de réparer entièrement. Comme il est important que chacun puisse s'équiper, les vélos seront revendus à un prix défiant toute concurrence !

Afin de développer toutes leurs activités, les membres de l'association sont à la recherche d'un local à Tulle : « nous cherchons un endroit où stocker des pièces et réparer les vélos. De préférence, un lieu proche de la gare et de son pôle intermodal où les gens pourraient venir nous retrouver ». L'association travaille également aux côtés de la mairie, notamment en ce qui concerne les aménagements cyclables : « maintenant que des pistes ont été créées, il faut mettre des cyclistes dessus ! » conclut Laurent Hollécou.

Stand gratuit ou participation libre tous les premiers mercredis du mois au marché de la gare.

Infos et renseignements à écrire à : abicyclette.tulle@free.fr

Majorité municipale



Alain Lagarde
Maire-adjoint délégué à l'économie numérique, à l'enseignement supérieur et professionnel, au personnel.

Prenons de la hauteur !

Alors qu'à longueur de tribunes, comme une antenne, nos collègues de l'opposition se livrent à des « guerres picrocholines », notre majorité agit au quotidien à l'écoute des Tullistes.

Et convenons que si beaucoup reste à faire, beaucoup a été fait et ce, dans la plus grande clarté et dans le souci d'associer dans les choix tous les Tullistes.

Sur les marchés, dans les réunions de quartiers, nous sommes attentifs aux remarques, sensibles aux propositions. Bref ! La démocratie est bien vivante.

Je ne sache pas qu'elle soit « bafouée » ou « humiliée » !

Parce que nous aimons notre ville, qu'elle a des atouts et que sa topographie singulière la rend encore plus attachante, nos efforts portent sur tout ce qui concourt à son attractivité. Qui peut contester sa richesse patrimoniale ? Qui peut contester le dynamisme de sa vie associative ? Qui peut contester l'engagement sans faille des associations caritatives et des nombreux bénévoles dans l'accueil de réfugiés qui ont fui la guerre ? La fraternité gravée sur le fronton de nos édifices publics n'est pas un vain mot.

Qui peut contester les choix d'en faire une ville qui se targue d'être en pointe sur la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie ! Qui peut, enfin, même si le contexte actuel est complexe, contester tous les efforts accomplis pour conforter notre tissu commercial et encourager la création de nouvelles entreprises sur la ville et le territoire communautaire.

Les enjeux pour les territoires ruraux sont connus. Aussi, nous déployons toute notre énergie pour éviter leur déclassement voire leur relégation en nous projetant vers l'avenir.

Vers un avenir humaniste

Une année 2016 marquée par des crimes aveugles d'une rare atrocité, par des attentats qui laissent une trace indélébile dans nos cœurs meurtris, s'achève et l'état d'urgence est prolongé en 2017. Pour autant, à l'aube de cette nouvelle année, nous assistons à une catastrophe humanitaire terrifiante à Alep, sans passer sous silence ce qui se passe à Mossoul. Grâce à la France, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a demandé à l'unanimité à ce que des observateurs de l'ONU et d'autres organisations puissent superviser l'évacuation du dernier secteur rebelle d'Alep. C'est un premier pas !

Nous sommes aussi interpellés par la progression des idées populistes qui se nourrissent d'une idéologie néolibérale dominante. L'élection américaine ne laisse pas augurer des lendemains qui chantent tant pour le peuple américain que pour l'équilibre géopolitique. L'Europe n'est pas épargnée par cette poussée irrésistible. D'autant que l'Union Européenne traverse une crise la plus grave de son histoire à laquelle s'ajoute le BREXIT.

A cela, on peut me rétorquer que je déploie un écran de fumée pour masquer nos insuffisances. Certes, le local est important et nous nous attachons à y déployer toute notre énergie mais le global l'est tout autant. Songeons-y en prenant un peu de hauteur de vue !

Malgré tout, je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, de vivre pleinement cette année 2017. Ayez la force de la rendre solidaire, humaniste et fraternelle.

Opposition municipale

Primaires à droite

Cette consultation a été une formidable réussite démocratique. Elle montre avec 8,7 millions de participants que notre pays est déterminé à construire l'alternance politique pour les prochaines présidentielles. Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les comités de soutien qui ont œuvré pour la bonne réussite de cette désignation du candidat de la droite et du centre. Bon nombre de Tullistes ont participé aux votes et ont dû témoigner d'une grande patience dans les longues files d'attente avant de pouvoir voter. Il faut aussi noter la présence de multiples électeurs de gauche. Ces derniers n'ont pas hésité à venir signer la charte des valeurs de notre famille politique. Ce choix souligne, à la fin de ce mandat, le trouble et l'errance de l'électorat socialiste qui avait été le promoteur de la victoire du 6 mai 2012.

Le succès de François Fillon

Qui aurait pu croire que cette consultation puisse disqualifier successivement Nicolas Sarkozy, puis Alain Juppé le favori des sondages ! Certes en Corrèze, la filiation chiraquienne du Maire de Bordeaux lui a valu une attention particulière, mais lors du second tour, les deux circonscriptions ont connu un véritable retournement de situation avec une progression indéniable du futur candidat de la droite à l'élection présidentielle. A titre d'exemple à Tulle, il n'existait plus que 14 voix d'écart dans les urnes.

Chronique d'une déchéance politique

Le dernier événement politique de cette fin d'année 2016 fut sans conteste l'humiliation de François Hollande contraint de ne pas se représenter à l'élection présidentielle. Du jamais vu dans la V^e République !! Affaibli par son action politique, trahi par tous les Ravailles du PS, acculé par le baiser de Judas de Valls, le locataire de l'Elysée pouvait se targuer « d'être entré dans l'Histoire ». Malheureusement, il en sort par la plus petite porte. Cette disgrâce rejaillit déjà sur notre ville. « Le Président normal » sera pour la V^e République, ce que fut, à certains égards, Henri Cueille pour la III^e République, une source de risées.

Un engagement à votre service

Durant l'année passée, vous avez été nombreux à partager les analyses et les prises de position de l'Opposition dans le Tullemag. Soyez en convaincus, nous ne trahisons jamais la confiance que vous nous avez accordée. Ces écrits exaspèrent la majorité socialiste qui souhaiterait nous bâillonner à la façon cubaine. Nous dénoncerons toujours les trafics d'influence, les accommodements, les tartuferies qui mettent en péril la gestion de notre cité. Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année à venir.

Une fin d'année **solidaire** au CCAS

Colis gourmands, aides aux plus fragiles, Noël des associations... pour que Noël n'oublie personne, chaque année, les agents du CCAS redoublent d'efforts pour que la magie des fêtes brille dans tous les foyers.



Des aides pour les plus fragiles

Depuis de nombreuses années, le CCAS offre une aide exceptionnelle de fin d'année aux demandeurs d'emploi et aux salariés les plus précaires (contrats aidés, contrats d'apprentissage, stagiaires de la formation professionnelle, salariés en CDI ou CDD à temps partiel). Cette aide d'un montant de 120 euros a été versée à 119 personnes qui répondaient à certaines conditions (barème de ressources, résider à Tulle et avoir travaillé au moins 1h en 2016). Un petit coup de pouce très apprécié à l'approche des fêtes.

Une aide de fin d'année pour les personnes âgées

Le CCAS attribue une aide au chauffage aux personnes âgées de plus de 65 ans et domiciliées à Tulle. D'un montant de 170 euros vient d'être versée à 59 foyers tullistes.

Des colis gourmands pour les retraités

Noël, c'est aussi le temps des gourmandises et des repas de fête. Afin que nos aînés qui rencontrent des difficultés savourent eux aussi un repas gourmand, le CCAS leur remet un colis de Noël composé d'un plat cuisiné de qualité, d'un pâté, d'une bouteille de vin, de chocolats et de biscuits. Le 12 décembre dernier, 85 personnes ont reçu leur coffret de Noël.

Un Noël convivial et solidaire

Le Noël du CCAS et des associations caritatives a cette année encore réuni plus de 150 personnes, à la salle Latreille. Organisé par le CCAS, la Croix Rouge, le Secours Catholique et les Restos du Cœur, il permet à de nombreuses familles et leurs enfants de passer un moment convivial autour d'un spectacle et d'un goûter. Cette nouvelle édition a été marquée par la visite exceptionnelle du Père Noël. Il a offert des peluches aux enfants émerveillés ! Ce Noël est entièrement financé par la tombola organisée le jour du repas des aînés... un bel exemple de solidarité intergénérationnelle !

ATTENTION !

Repas des aînés : **changement** de date

Le Président de la République viendra présenter ses vœux au territoire le **7 janvier prochain**. Aussi, la Ville de Tulle est contrainte de décaler le repas des personnes âgées.

Ce repas aura donc lieu le **samedi 28 janvier à 12h** à la salle de l'Auzelou.

Les tickets distribués lors des inscriptions restent valables.

Les élus de la Ville de Tulle et le Centre Communal d'Action Sociale vous prient de bien vouloir les excuser de ce contretemps indépendant de leur volonté.

Le CCAS **s'engage** en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire



Le 24 novembre dernier, le CCAS a organisé une soirée en lien avec le mois de l'Économie Sociale et Solidaire. Une cinquantaine de personnes a participé aux échanges proposés sur le thème « Regards croisés sur le bénévolat ».

De nombreux représentants d'associations comme la Fédération des Associations Laïques, Voilco-Aster, Le Roc, les Restos du cœur, le Sporting Club Tulliste, le Dispositif Local d'Accompagnement ont animé cette soirée riche en débats. Au cours des échanges, ce sont les valeurs de partage, de liberté, d'engagement collectif dégage de toute rentabilité qui ont tenu le haut du pavé.

Concours **infirmier** 2017

Vous rêvez de devenir infirmier(e) ?

L'épreuve d'admissibilité se déroulera le **29 mars 2017**

à la salle de l'Auzelou.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au **24 février 2017**.

Dossiers disponibles sur le site internet de l'IFSI de Tulle www.ifs-tulle.fr ou à retirer à l'institut (3 place Maschat). Renseignements : 05.55.29.80.51

Portes ouvertes au **CFAI**

Le CFAI Limousin site de Tulle vous ouvre ses portes

samedi 11 février 2017 de 08h30 à 12h30.

Découvrez les formations proposées dans des secteurs très divers : métallurgie, agroalimentaire, énergie, chimie, transports...

3 rue du 9 juin 1944

Accueil des nouveaux **arrivants**

Vous venez d'emménager à Tulle et vous ne connaissez pas la ville et ses services ? Les élus tullistes vous accueilleront officiellement au cours d'une cérémonie chaleureuse et conviviale :

Judi 26 janvier à 18 heures

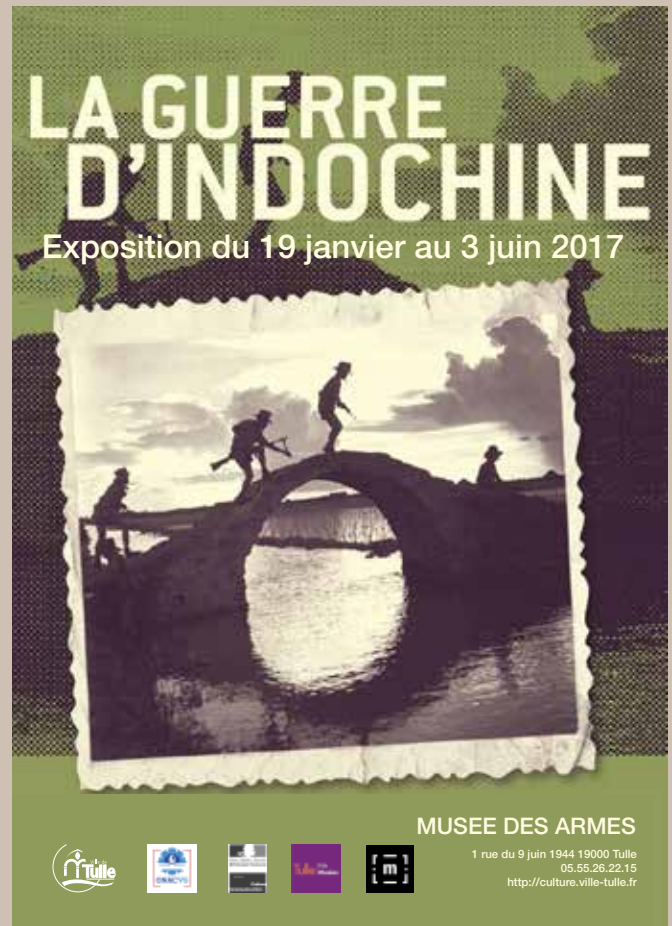
à l'Hôtel de Ville

Après quelques mots de bienvenue et une présentation de la cité, l'équipe municipale vous remettra divers supports d'information destinés à vous accompagner et à favoriser votre intégration dans votre nouvelle ville.

Exposition

« La guerre **d'Indochine** »

Le musée des Armes présente sa nouvelle exposition



LA GUERRE D'INDOCHINE
Exposition du 19 janvier au 3 juin 2017

MUSEE DES ARMES
1 rue du 9 juin 1944 19000 Tulle
05.55.26.22.15
<http://cultura.ville-tulle.fr>

Le musée des Armes est ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h.

Entrée libre et gratuite pour tous.

7 COLLINES

THÉÂTRE



© Vincent Beauvine

Anywhere

Théâtre de l'entrouvert

Vendredi 6 janvier à 20h30

Samedi 7 janvier à 19h

Des marionnettes de glace content une histoire inspirée d'Œdipe sur la route. La poésie à l'état brut.

DANSE

Removing

Noé Soulier

Mardi 10 janvier à 20h30

Noé Soulier déconstruit le mouvement et invente son propre langage. Essentiel.



© Chiara Valle Vallomini

Distribution du Tulle mag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le Tulle mag ?

N'hésitez pas à contacter la société Adrexo qui est chargée de la distribution de magazine municipal au 05.55.87.09.73

Exposition

Colors on the Blue Note



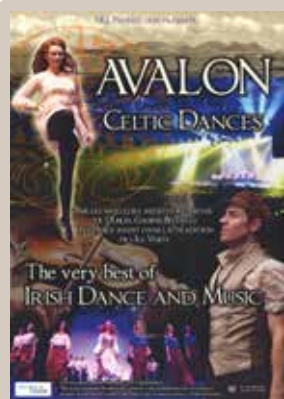
Par Sema Lao et Martin Peyronnet

Du 5 au 28 janvier

à la Cour des Arts 2 rue des Portes Chanac, du mardi au samedi de 12h à 18h

et à la galerie du Point G - place Bertheaud, visible 24h/24h.

Entrée libre et gratuite



Avalon Celtic Dances

En partenariat avec le club de basket USTulle-Corrèze

Avalon Celtic Dances propose un voyage dans la tradition irlandaise au travers de chorégraphies incroyables et une énergie à couper le souffle.

Judi 26 janvier à 20h

Salle de l'Auzelou

Points de vente : Office de Tourisme, FNAC, Ticketnet, Cultura...

Chocorrèze

Le Lions Tulle Doyen organise le 1^{er} salon du chocolat et des saveurs étonnantes les 18 et 19 mars à la salle de l'Auzelou.

Durant tout un weekend, le chocolat et ses déclinaisons seront mis à l'honneur.

Au programme : concours culinaire pour apprentis et amateurs, concours régional de l'Art sucré, concours P'tits pâtisseries en herbe (6-10 ans), de nombreuses démonstrations avec des invités de prestige, exposition « ChocolArt » et de nombreux exposants...

Les nouvelles du Salon Chocorrèze, les concours, les inscriptions, les partenaires... sont à découvrir sur la page Facebook officielle :

facebook.com/chocorreze



Exposition

Marie-Claire Pinardel



L'artiste-peintre Marie-Claire Pinardel expose actuellement ses œuvres à l'Hôtel de Ville. Découvrez ses toiles aux touches légères, colorées et brillantes dans le hall et la salle des mariages.

Entrée gratuite du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h.

FESTIVAL

FESTIVAL DU BLEU EN HIVER

12^e édition

du 19 au 21 janvier 2017



Toute la programmation sur
www.septcollines.com

Tulle mag n°121

Bulletin municipal d'information - Janvier 2017

Tirage : 10 700 exemplaires

Date de parution : 26 décembre 2016

Dépôt légal : janvier 2017

Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX - 05 55 21 73 00

Directeurs de publication : Bernard Combes, maire,

Emilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat, Flavie Favarcq

Maquette : Mathieu Morel

Photos : Frank Barrat-Arnal

Impression : Maugein Imprimeurs - ZI Mulatet - 19000 Tulle - Imprim'Vert

Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées

Distribution : Adrexo



Tulle mag est téléchargeable sur www.ville-tulle.fr



Une version en braille est consultable à la médiathèque intercommunale Eric Rohmer.
Rejoignez-nous sur facebook : Ville de Tulle - Officiel

la cité
des Métiers

éphémère

Vous vous interrogez sur votre orientation ? Vous cherchez des infos sur un métier, une formation ? Vous souhaitez évoluer dans votre vie professionnelle ? Vous souhaitez créer votre propre activité ? **Venez découvrir la Cité des métiers !**

TULLE | *Salle de l'Auzelou*
Avenue du Lieutenant Colonel Faro
MARDI 24 JANVIER 2017
de **9h30** à **17h** en continu

ACCÈS LIBRE
GRATUIT ET
ANONYME

L'ensemble des acteurs locaux de l'orientation et de l'emploi se mobilisent et seront là pour vous répondre.

Renseignements : 05 55 10 00 37 • www.citedesmetierslimousin.fr

